

Duarib - CDH Group

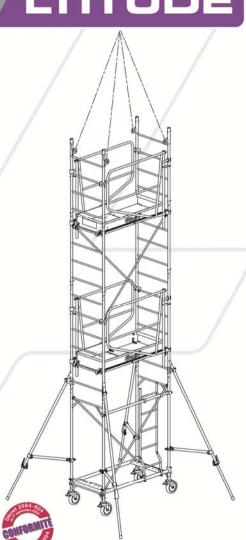
www.duarib.fr

Route de la Limouzinière - BP 41

44310 ST PHILBERT DE GRAND - LIEU

Tél.: +33 (0) 2 40 78 97 22 Fax.: +33 (0) 2 40 78 78 71 E-mail: welcome@duarib.fr





Conforme à la norme NF EN 1004 Conforme au Décret du 01/09/2004

> **INSTRUCTIONS DE MONTAGE, DE DEMO**NTAGE ET D'UTILISATION

FABRICATION FRANÇAISE

SOMMAIRE

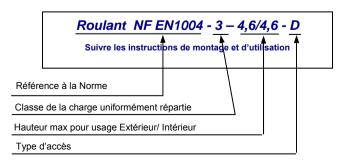


Caractéristiques	Page 2
Consignes de sécurité	Page 3
Entretien	Page 3
Les composants	Page 5
AC BANCHE 150 GRUTABLE	Page 6
AC BANCHE 200 GRUTABLE	Page 8
AC BANCHE 250 GRUTABLE	Page 10
Repérage des composants	Page 12
instructions de montage , de démontage	Page 13
Consignes sur le levage	Page 18
Levage d'échafaudage	Page 19
Cas particuliers	Page 20

CARACTÉRISTIQUES

L'échafaudage AC BANCHE GRUTABLE est en conformité avec :

- La norme NF EN 1004
- Le Décret N°2004-924 du 1er septembre 2004
- Structure en acier galvanisé,
- Un seul plancher chargé: classe 3 (200 Kg/m²),
- Déclinaison en 3 hauteurs planchers (2,50m / 4m / 4,60m) et 3 longueurs (1,50m / 2m / 2,50m),
- Echafaudage destiné aux travaux en intérieur ou extérieur des banches,
- Tous les composants sont boulonnés pour que l'échafaudage puisse être gruté,
- Hauteur maximum plancher d'utilisation et en roulage : 4,60 m,
- Plancher tout aluminium avec surface antidérapante en tôle à DAMIER,
- Roue freinée Ø200 mm charge de service 250 kg Maxi,
- Réglage des roues sur 20 cm avec un pas de 5 cm,
- Montage et démontage en sécurité de tous les éléments pouvant être mis en place, par une seule personne à toutes les hauteurs.





- Toute opération doit être effectuée par une personne formée dans le respect et l'ordre des séquences décrites dans cette notice, et également dans le respect du code du travail, de la règlementation en vigueur et notamment l'arrêté du 21 décembre 2004 relatif aux vérifications des échafaudages ainsi que le décret du 1er septembre 2004 relatif à l'utilisation.
- N'utiliser que des éléments de fabrication DUARIB, cités dans la nomenclature et en bon état.
- Pour toute utilisation non décrite dans la notice, consulter le constructeur.
- Pour toute opération, contrôler le serrage des stabilisateurs et le blocage des roues.
- Respecter le goupillage des éléments ainsi que le verrouillage des sécurités.
- Respecter impérativement l'ordre de montage, cité dans cette notice.



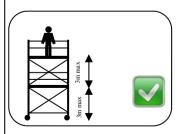
- Le port des Equipements de Protection Individuelle est obligatoire pour toute opération.
- Les éléments peuvent être hissés par tout moyen approprié (par exemple une corde).
 - Attention l'utilisation d'une potence ou d'un treuil est interdite.



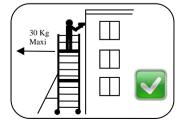
- Vous pouvez amarrer l'échafaudage à un bâtiment ou toute autre structure suffisamment résistante.
- Amarrer l'échafaudage dans la partie haute à chaque fin de chantier ou le démonter.



Pour un travail en façade, en plus des stabilisateurs, ajouter 2 barres d'appui.



 Suivant la réglementation en vigueur, l'espace entre deux planchers ne doit pas dépasser 3m.

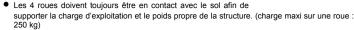


 L'opérateur ne doit pas exercer un effort horizontal supérieur à 30 kg

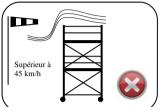
Consignes de sécurité



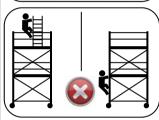




- Vérifier que les roues et les stabilisateurs ne sont pas sur un sol meuble, sinon augmenter la surface des appuis avec des cales.
- L'échafaudage ne doit être déplacé que manuellement sur un sol solide et libre de tout obstacle (pour un sol meuble prévoir un chemin de roulement), exempt de personnel et de matériel, avec les stabilisateurs laissant un espace faible avec le sol (≈3 cm).
- Il est interdit de déplacer un échafaudage roulant sur un sol avec une pente supérieure à 3 %.

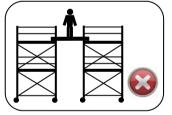


- Ne pas monter, utiliser ou déplacer l'échafaudage avec un vent supérieur à 45 km/h.
- Il faut sécuriser l'échafaudage si le vent est supérieur à 45 km/h, en l'amarrant ou en le démontant
- Il est obligatoire de démonter l'échafaudage si le vent est supérieur à 85 km/h.
- Attention aux turbulences près d'un angle de bâtiment ou sous un porche.



- Il est interdit d'augmenter la hauteur de travail au-delà de celle mentionnée dans cette notice.
- Il est interdit de disposer une échelle ou tout autre accessoire sur le plancher pour augmenter la hauteur de travail.
- Il est interdit de modifier la structure de l'échafaudage roulant, en y ajoutant une potence, un treuil, ou tout autre structure.
- Il est interdit d'ajouter des bâches ou des filets.
- Le réglage des roues sert uniquement à rattraper les faux niveaux des sols.
- Ne monter et descendre de l'échafaudage que par les trappes des planchers.





- Avant de monter, déplacer, utiliser un échafaudage roulant, on vérifie que l'on ne peut pas s'approcher d'une alimentation électrique (prendre en compte la longueur des matériels manutentionnés) à moins de 3m pour une ligne inférieure à 50000 volts et à moins de 5m pour une ligne supérieure à 50000 volts.
- Il est interdit de sauter sur les planchers.
- Il est interdit de créer un pont entre un échafaudage roulant et un bâtiment ou toute autre structure fixe ou mobile.
- Il est interdit d'utiliser des planches comme plancher.

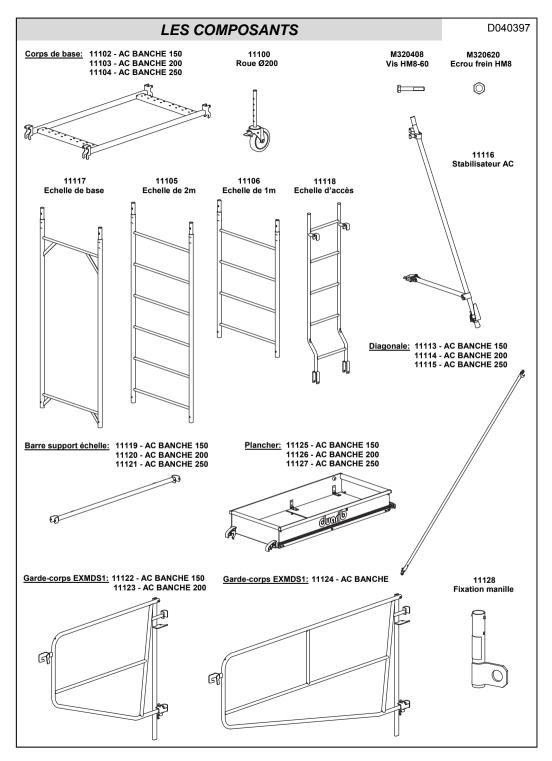
Entretien et maintenance:



Avant toute opération, une inspection des constituants de l'échafaudage est à prévoir pour déceler d'éventuelles pièces défectueuses. Une attention particulière sera portée sur :

- Le bon fonctionnement des stabilisateurs, des roulettes et l'efficacité de leurs freins.
- La propreté des barreaux d'échelle pour qu'ils restent antidérapants.
- La dégradation apparente du contreplagué et des trappes du plancher ainsi que des crochets.
- La bonne lisibilité des adhésifs.
- La tenue des assemblages et l'aspect visuel des pièces.
- Le bon fonctionnement de tous les verrouillages (corps de base, diagonale, plancher, gardecorps).
- Si besoin et en cas de doute, remplacer la pièce défectueuse par une pièce d'origine DUARIB.
- Vérification des accessoires de levage, visuellement avant tout levage et obligatoirement annuellement.

Le responsable de l'échafaudage doit assurer les vérifications avant chaque mise en service, ainsi que les vérifications journalières et trimestrielles. Il doit pouvoir justifier de ces vérifications et de leurs résultats si besoin.

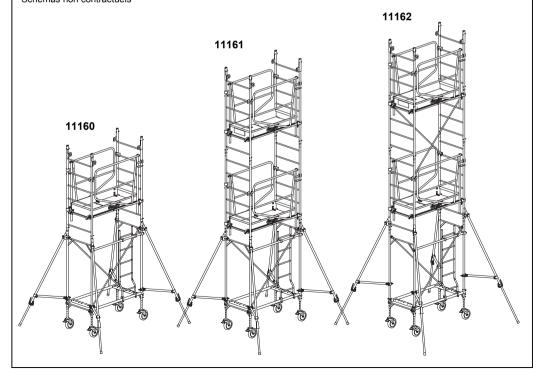


AC BANCHE 150 GRUTABLE 11160 **Code Produit** 11161 11162 Hauteur Plancher maxi en m 2,5 4,0 4,6 Hauteur de travail maxi en m 4,5 6,0 6,4 125 175 Poids en kg 184

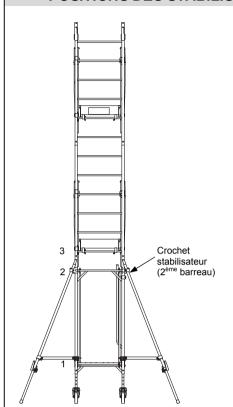
ALTITUDE

Composition

	•				
Code	Désignation	Poids (Kg)		Quantité	١
11100	Roue Ø 200	3,1	4	4	4
11102	Corps de base AC150	7	1	1	1
11117	Echelle de base	6,4	2	2	2
11118	Echelle d'accès	4,7	1	1	1
11119	Barre support échelle 150	2,2	1	1	1
11125	Plancher AC BANCHE 150	16,6	1	2	2
11105	Echelle 2m (6 barreaux)	7	2	4	2
11106	Echelle 1m (4 barreaux)	5	0	0	4
11113	Diagonale AC150	1,4	2	2	4
11122	Garde corps EXMDS1 - 150	9,7	2	2	2
11116	Stabilisateur AC	7	4	4	4
11128	Fixation manille	1,1	4	4	4
M320408	Vis HM8-60/22 Zn	0,03	20	24	28
M320620	Ecrou frein HM8 Zn	0,01	20	24	28



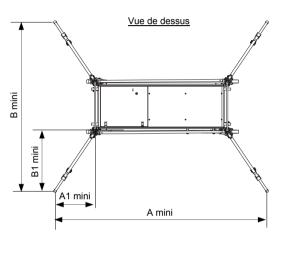
POSITIONS DES STABILISATEURS AC BANCHE 150



CONDITIONS DE CHARGEMENT CLASSE 3 (200 KG/M²)

Plancher: Charge maximum admissible répartie sur la totalité d'un plancher = 140 daN (1 daN ≈ 1 Kg)

1 seul plancher chargé sur l'ensemble de l'échafaudage



AC BANCHE 150				Dimensio	ns en mm	
Code Produit	Position crochet du stabilisateur	Hauteur plancher	A1 mini	B1 mini	A mini	B mini
11160	2ème barreau	2,50m	123	348	1646	1380
11161	2ème barreau	4,00m	275	527	1950	1738
11162	3ème barreau	4,60m	343	599	2086	1882

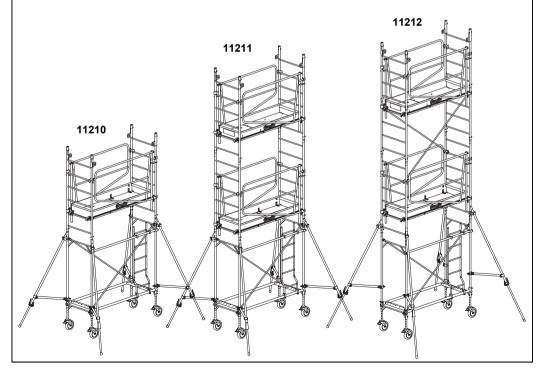
AC BANCHE 200 GRUTABLE 11210 11211 11212 **Code Produit** Hauteur Plancher maxi en m 2.5 4,0 4.6 Hauteur de travail maxi en m 4.5 6.0 6.4 Poids en kg 133 190 199 Composition Code Désignation Poids (Kg) Quantité 11100 Roue Ø 200 3.1 4 4 4 11103 Corps de base AC200 8.2 1 1 1 11117 Echelle de base 6.4 2 2 2 11118 Echelle d'accès 4.7 1 1 1 11120 Barre support échelle 200 2.7 1 1 1 1 2 11126 Plancher AC BANCHE 200 20.7 2 11105 Echelle 2m (6 barreaux) 7 2 4 2 11106 5 0 0 4 Echelle 1m (4 barreaux) 11114 Diagonale AC200 1.6 2 2 4 2 11123 Garde corps EXMDS1 - 200 10.9 2 2 11116 Stabilisateur AC 7 4 4 11128 Fixation manille 1.1 4 4 M320408 Vis HM8-60/22 Zn 20 24 0.03 28

LTITUDE 5

Schémas non contractuels

Ecrou frein HM8 Zn

M320620



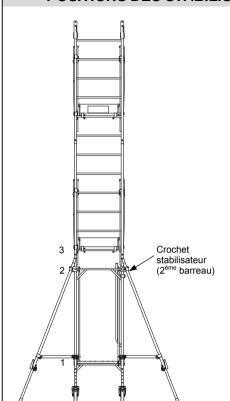
0,01

20

24

28

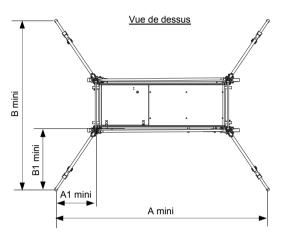
POSITIONS DES STABILISATEURS AC BANCHE 200



CONDITIONS DE CHARGEMENT CLASSE 3 (200 KG/M²)

Plancher: Charge maximum admissible répartie sur la totalité d'un plancher = 190 daN (1 daN ≈ 1 Kg)

1 seul plancher chargé sur l'ensemble de l'échafaudage



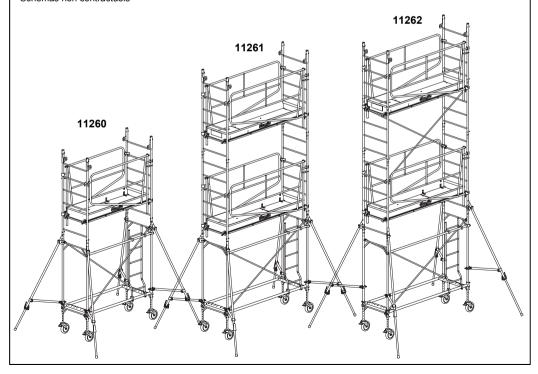
AC BANCHE 200				Dimensio	ns en mm	
Code Produit	Position crochet du stabilisateur	Hauteur plancher	A1 mini	B1 mini	A mini	B mini
11210	2ème barreau	2,50m	0	321	1800	1326
11211	2ème barreau	4,00m	82	479	1964	1642
11212	3ème barreau	4,60m	142	550	2084	1784

	AC BANCHE 250	GRUTA	BLE		
	Code Produit		11260	11261	11262
	Hauteur Plancher maxi en m		2,5	4,0	4,6
	Hauteur de travail maxi en m		4,5	6,0	6,4
	Poids en kg		145	210	220
	Compositi	on			
Code	Désignation	Poids (Kg)		Quantité	,
11100	Roue Ø 200	3,1	4	4	4
11104	Corps de base AC250	9,6	1	1	1
11117	Echelle de base	6,4	2	2	2
11118	Echelle d'accès	4,7	1	1	1
11121	Barre support échelle 250	3,3	1	1	1
11127	Plancher AC BANCHE 250	25,7	1	2	2
11105	Echelle 2m (6 barreaux)	7	2	4	2
11106	Echelle 1m (4 barreaux)	5	0	0	4
11115	Diagonale AC250	1,9	2	2	4
11124	Garde corps EXMDS1 - 250	12,8	2	2	2
11116	Stabilisateur AC	7	4	4	4
11128	Fixation manille	1,1	4	4	4
M320408	Vis HM8-60/22 Zn	0,03	20	24	28

Schémas non contractuels

Ecrou frein HM8 Zn

M320620



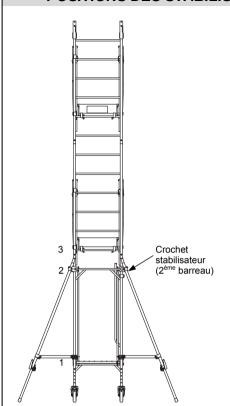
0,01

20

24

28

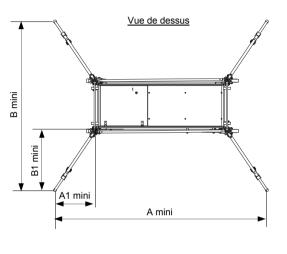
POSITIONS DES STABILISATEURS AC BANCHE 250



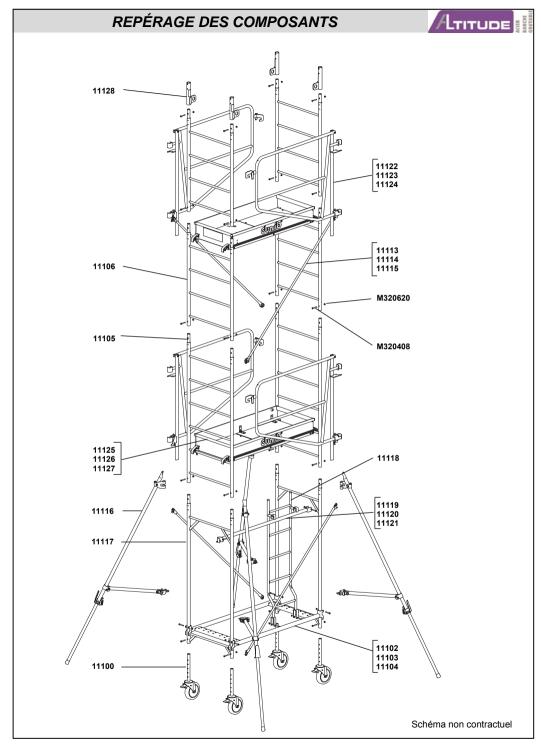
CONDITIONS DE CHARGEMENT CLASSE 3 (200 KG/M²)

Plancher: Charge maximum admissible répartie sur la totalité d'un plancher = 240 daN (1 daN ≈ 1 Kg)

1 seul plancher chargé sur l'ensemble de l'échafaudage



AC BANCHE 250				Dimension	ns en mm	
Code Produit	Position crochet du stabilisateur	Hauteur plancher	A1 mini	B1 mini	A mini	B mini
11260	2ème barreau	2,50m	0	290	2250	1264
11261	2ème barreau	4,00m	0	490	2250	1664
11262	3ème barreau	4,60m	0	581	2250	1846

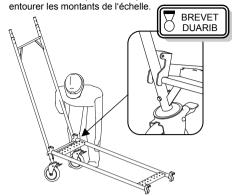


Insérer les roues dans les échelles de base et mettre les vis HM8-60 avec écrous freins.

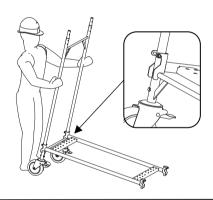




2 Accrocher le corps de base à une échelle en le positionnant sur le barreau, l'échelle légèrement inclinée. Les chapes du corps de base doivent enteurer les montants de l'échelle.



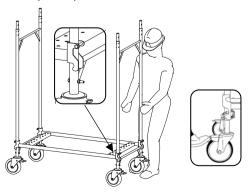
3 Redresser l'échelle perpendiculairement au corps de base et mettre les vis HM8-60 avec écrous freins.



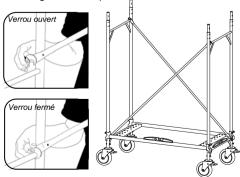
4 Accrocher l'autre échelle au corps de base en l'inclinant légèrement.



5 Redresser l'échelle perpendiculairement au corps de base et mettre les vis HM8-60 avec écrous freins. Bloquer les quatre roues à l'aide du frein

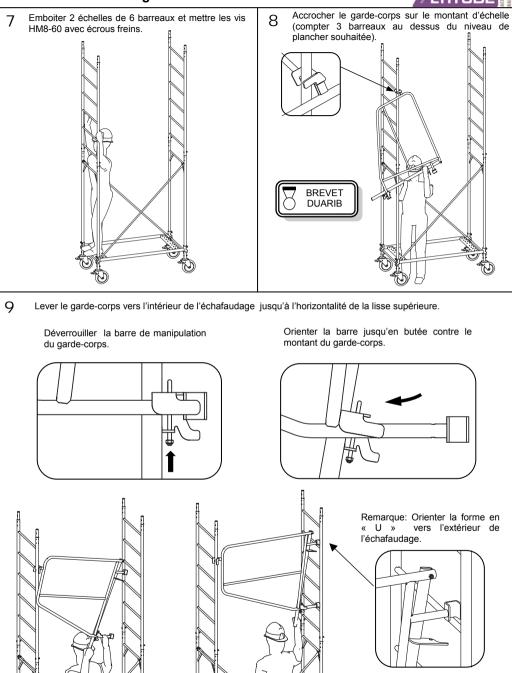


6 Mettre les diagonales en opposition.
Verrouiller les diagonales sur le barreau.
Régler le niveau de la base en boulonnant le trou
des tiges de roues qui convient.



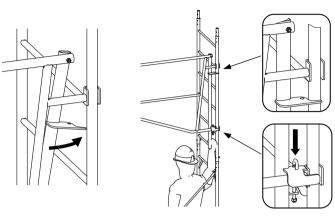
Instructions de montage



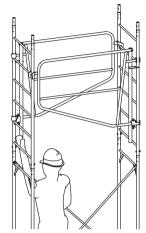


Instructions de montage

Rabattre le garde-corps sur le montant de l'échelle. La chape supérieure doit entourer le montant. Pivoter la barre de manipulation pour être parallèle au montant d'échelle. Vérifier que la goupille verrouille la barre verticale.



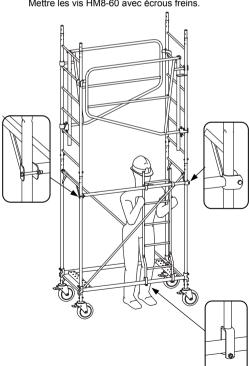
Monter le deuxième garde-11 corps en respectant les étapes 8 à 10.



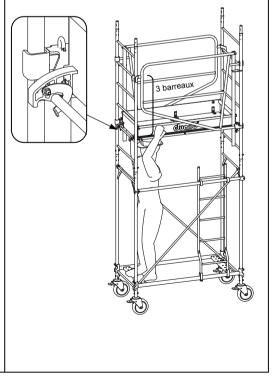
Monter la barre support échelle sur les échelles de base.

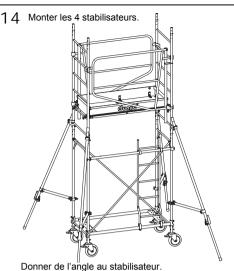
Installer l'échelle d'accès.

Mettre les vis HM8-60 avec écrous freins.

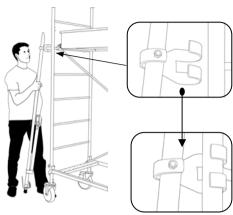


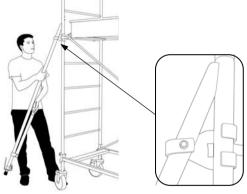
Positionner le plancher à la bonne hauteur. Verrouiller le plancher.





Approcher le stabilisateur au montant d'échelle verticalement. Accrocher la partie haute au barreau préconisé par cette notice page 7, 9 ou 11.





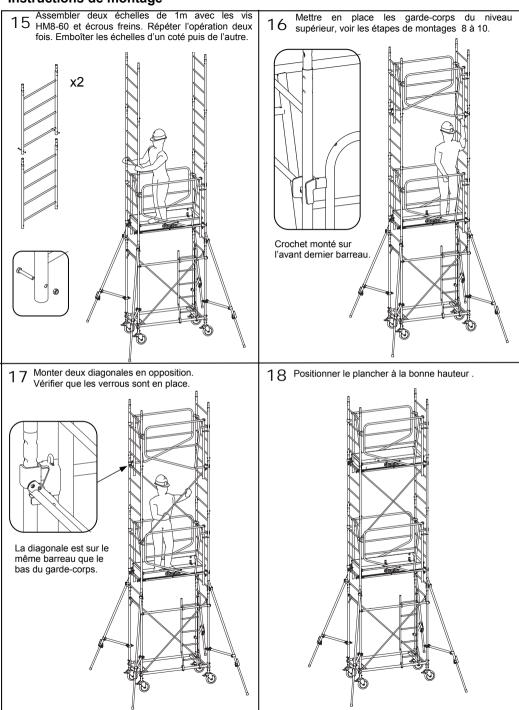
Déployer la coulisse du stabilisateur jusqu'au sol à l'aide de la commande manuelle.



Rabaisser le bracon à l'horizontale et serrer le collier.



Instructions de montage





Démontage

- Avant tout démontage veiller à ce que les roues soient freinées, les stabilisateurs en position et bien serrés.
- Pour le démontage, bien respecter l'ordre inverse des opérations de montage, que ce soient les diagonales, les garde -corps, la visserie ou tout autre élément.
- Ne les démonter qu'au fur et à mesure afin d'opérer avec le maximum de sécurité.

Consignes sur le levage

Le personnel chargé des opérations de levage doit être formé au respect du code du travail, de la réglementation en vigueur et des consignes suivantes:

Vérification avant et après levage

Avant le déplacement, il convient de s'assurer que la vérification journalière des composants (état de conservation) a été faite et que les dispositions nécessaires au levage sont respectées:

- Absence de personnels et d'obiets sur la structure
- Tous les éléments doivent être boulonnés.
- Prévoir une zone de réception dégagée et sécurisée pour la repose de la structure.

Après déplacement, une vérification de remise en service est nécessaire, conformément à l'arrêté du 21 décembre 2004.

L'échafaudage doit être levé et déplacé sur le chantier auguel il est destiné.

Il est interdit de laisser l'échafaudage en position de levage pendant une durée autre que celle prévue pour le déplacement sur le chantier.

Pas de pièce manquante de la composition pour le levage.

Vent maximum de 45Km/h pour le grutage de l'échafaudage.

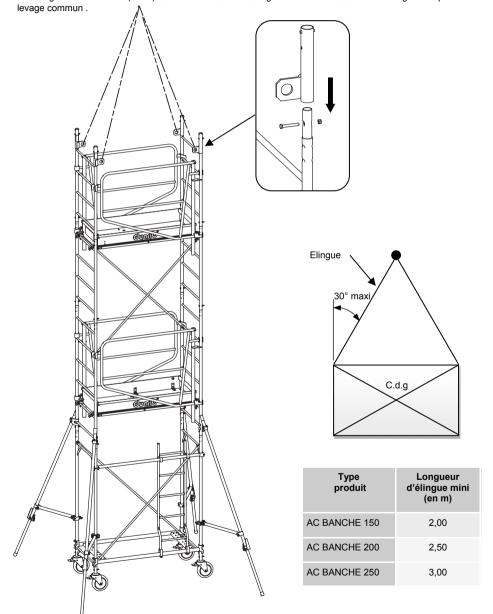
Rappel réglementaire

- Interdiction de transporter des charges au-dessus des personnes (Art. R4323-36)
- Les accessoires de levage doivent être correctement entreposés et retirés du service dès qu'ils présentent des défectuosités (Art. R4323-49)
- Il est interdit de lever des structures avec des personnes dessus. (Art. R4323-31)
- L'employeur doit former à la sécurité l'ensemble de ses salariés à leurs postes de travail, incluant notamment les opérations de levage (Art. L4141-2 et R4541-7).

Levage d'échafaudage

- Monter les manilles à chaque extrémité des montants avec les vis HM8-60 et écrous freins.
- · Vérifier que tous les éléments sont boulonnés.
- Vérifier le freinage des roues.
- Adapter la longueur d'élinque pour ne pas dépasser un angle de 30° maximum par rapport à la verticale.

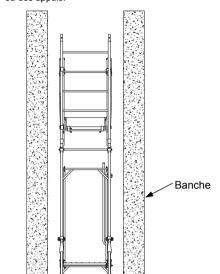
• La charge maximum utile (CMU) de la manille est de 55 Kg soit une CMU totale de 220 Kg sur le point de



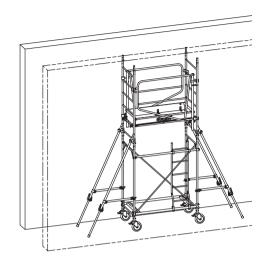


Montage entre les banches

La stabilité doit être assurée par des amarrages ou des appuis.



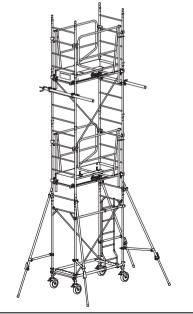
Positionner les stabilisateurs dans le sens de la longueur de l'échafaudage

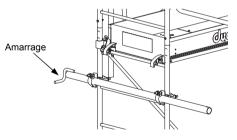


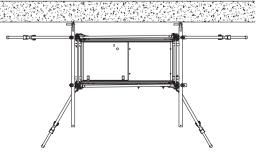
Montage des amarrages

Dans le cas de l'amarrage:

- Disposer les stabilisateurs suivant la figure ci-dessous.
- Ajouter 2 amarrages dans la partie supérieure.
- Amarrage non inclus dans les colis.
- Kit d'amarrage complet code 20865

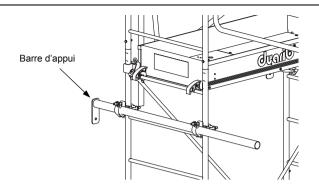






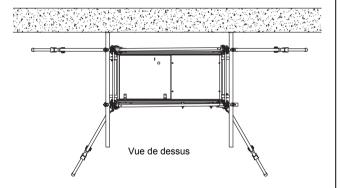
Montage des appuis





Exemple de moyen pour garantir la stabilité de l'échafaudage pour une utilisation en façade:

- Disposer les stabilisateurs suivant la figure ci-contre.
- Ajouter 2 barres d'appui dans la partie supérieure (une sur chaque montant vertical).
- Appuis non inclus dans les colis.
- Un appui comporte 1 barre code: 20870 et 2 colliers code: 50888
- Les appuis doivent toujours être fixés à un niveau au moins égal à celui du point de fixation supérieur du stabilisateur





NOTES	
	





Route de la Limouzinière - BP 41 F - 44310 Saint-Philbert de Grand-Lieu

Téléphone: +33 (0)2 40 78 97 22 Télécopie: +33 (0)2 40 78 78 71

Télécopie service commercial: +33 (0)2 40 78 80 45

welcome@duarib.fr



AGENCE DE PARIS

3 Rue Nicolas Robert - ZI des Mardelles F - 93600 Aulnay sous Bois Téléphone : +33 (0)1 48 69 40 00

Télécopie: +33 (0)1 48 69 64 44 duaribparis@duarib.fr